

# Réaménagement du CENTRE-BOURG

En ce début d'année 2022, les travaux de réaménagement du centre-bourg commencent. Prévu pour durer jusqu'à la fin de l'été, le chantier va remodeler le visage de notre commune.

**1** 5 ans ! Il faut en effet remonter à la séance du Conseil municipal du 18 octobre 2007 pour voir le 1<sup>er</sup> adjoint de l'époque, Lionel Faye, devenu maire depuis, proposer de délibérer pour une Convention d'Aménagement de bourg avec le Conseil général de la Gironde (ancienne appellation du Conseil départemental).

Il s'agissait là de la première étape d'un projet qui devient une réalité en ce début d'année 2022 puisque les premiers travaux viennent de commencer et dureront jusqu'à la fin de l'été. « Pour nous, c'est évidemment le projet majeur de cette mandature, un projet qui a mis beaucoup de temps à murir de par sa complexité puisqu'il s'agissait tout à la fois de valoriser notre centre-bourg en renforçant son caractère rural et patrimonial, tout en sécurisant la circulation et notamment celle des piétons et en renforçant les espaces verts », explique Lionel Faye.

## CONSERVER UN CŒUR DE VILLAGE AUTHENTIQUE

« Quinsac est un village viticole ancien qui garde les traces de son passé. Nous avons la chance d'avoir une vraie place de village qui a hérité de cette histoire, et conserver son authenticité a été notre priorité » insiste le maire, qui ajoute : « je suis frappé de voir combien les aménagements de bourgs qui se sont multipliés au cours de ces dernières années participent à la banalisation de nos paysages tant décriée par certains ». C'est ainsi que pour répondre à ce souci d'authenticité, les trottoirs seront revêtus de pavés traditionnels, et les anciens murets en moellons rétablis au long du square Raoul Magna et de chaque côté de la mairie. De la même manière, deux parvis en calcaire seront aménagés : un devant l'église, afin de sécuriser les cérémonies, et un devant la mairie, afin de donner de la perspective au bâtiment.